

COOPÉRATION ENTRE DIVERSES INSTITUTIONS CULTURELLES (MUSÉES, ETC.).

Rapport de M. F. LINNUS, directeur du Musée National Estonien.

1. L'Organisation Internationale de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations a déjà fréquemment attiré l'attention sur ses réalisations pour l'organisation de la collaboration internationale entre les institutions scientifiques. Depuis nombre d'années déjà dans ce domaine plusieurs fondations spéciales ont travaillé auprès de divers organes de coopération intellectuelle, comme l'Office International des Musées, l'Office International des Instituts d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, la Commission des Arts Populaires, etc. Comme on le sait, l'activité de ces centres scientifiques a été assez féconde, et ils ont satisfait sous tous les rapports les espoirs qu'on avait mis en eux. Les beaux-arts et l'art populaire, les sciences exactes et naturelles, les sciences anthropologiques et ethnographiques, de même que les tâches des musées, des archives, des bibliothèques et leur organisation, y ont été étudiés d'une manière variée et féconde. Les congrès, les conférences, les délibérations des experts et les diverses commissions et comités permanents, qui ont été organisés au cours des dix dernières années par les institutions signalées ici, ont rendu possible, grâce aux meilleurs experts dans ces spécialités, la mise au point sûre des tâches communes et des méthodes de travail. Les publications et les travaux des congrès comme „Museum“, „Les Musées Scientifiques“, „Art Populaire“, „Muséographie“ etc. ont permis de profiter des résultats des travaux à des cercles plus larges se livrant à l'activité scientifique.

Les efforts des organisations de coopération intellectuelle tendent maintenant à créer une coopération scientifique

mondiale. C'est pourquoi il faut se borner ici à traiter principalement des questions qui sont vraiment universelles comme les devoirs et les méthodes de la recherche scientifique, la muséographie, la protection des antiquités et les techniques de la documentation, etc. Avec cela les questions régionales doivent naturellement rester à l'arrière-plan, quoique quelques essais aient été faits aussi de ce côté (par exemple la publication de la collection ibéro-américaine).

Cela pose la question de savoir si, à côté des centres scientifiques créés par l'organisation de coopération intellectuelle, ne doivent pas exister aussi les institutions régionales correspondantes de collaboration scientifique. Cette question est d'autant plus justifiée que chaque pays doit suivre ses propres voies pour mettre en pratique ses doctrines et ses méthodes de travail. Mais ces voies sont d'autant plus proches que le sont les conditions culturelles et économiques de ces pays. Il y a plus de problèmes communs entre des nations de culture homogène, qui leur sont d'une importance suffisamment essentielle, sans pourtant intéresser au même degré la recherche internationale. Les états scandinaves en particulier offrent des exemples de cette coopération scientifique régionale (par exemple cette année la publication de l'atlas ethnologique nordique).

2. Comme les Commissions de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques ont décidé maintenant d'établir entre elles une union plus étroite, tout de suite la question se pose de savoir s'il ne faut pas étendre aussi cette coopération aux institutions scientifiques.

Comme on sait, cette question était déjà en discussion au premier Congrès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des Etats Baltiques à Kaunas les 29 et 30 octobre 1935 et elle y a trouvé des réponses affirmatives. Dans les résolutions de Kaunas on a énuméré quelques tâches pratiques dans le domaine d'une collaboration de ce genre, à savoir : établissement d'un contact constant entre les musées, les institutions d'histoire de l'art et d'archéologie des pays baltiques, puis harmonisation des recherches en muséo-

graphie, archéologie et folklore. De même il a été jugé désirable de créer auprès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle des sous-commissions de muséographie, d'archéologie et d'histoire de l'art.

Comme moyens pratiques pour arriver à ces fins les résolutions de Kaunas ont proposé par exemple l'unification des plans de travaux, l'échange des spécialistes, la création dans les musées nationaux de sections des pays voisins, l'échange de pièces entre les musées, l'organisation d'expositions des autres pays baltiques, etc.

3. Voyons maintenant brièvement à quoi, dans les dernières années, nous sommes parvenus dans nos tâches communes en égard aux résolutions de Kaunas. Comme essai de coordination de ce genre, nous pouvons mentionner tout d'abord l'Exposition d'Art Populaire Baltique au Musée du Trocadéro à Paris en été 1935, qu'organisèrent de concert les musées centraux d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie. Ces trois pays prendront également part de concert à l'Exposition Internationale des Arts et Techniques à Paris en 1937 et construiront un pavillon unique. Pour les expositions sur les pays voisins on a réussi à faire quelques essais dans les pays baltiques, par exemple les expositions d'art populaire estonien à Helsinki en 1929 et à Riga en 1933, l'exposition d'art populaire letton à Tallinn en 1933 et les expositions d'art letton à Helsinki et à Tallinn en 1936. Le 14 janvier 1933 on créait à Riga, sur l'initiative de M. le professeur F. Balodis la „Forschungsgemeinschaft für Volkskunde und Vorgeschichte“, dans laquelle chacun des quatre pays, Finlande comprise, possède trois représentants, pour les recherches relatives à l'archéologie, au folklore et à la civilisation matérielle.

Auparavant les bibliothécaires des pays baltiques avaient commencé leur coopération et organisé à Riga dès 1929 le premier congrès des bibliothécaires des pays baltiques, et ils ont poursuivi constamment jusqu'à aujourd'hui. Outre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie les représentants de la

Finlande ont participé inofficiellement aux derniers congrès de bibliothécaires.

Enfin on peut signaler également que le contact personnel et les relations inofficielles de représentants de mêmes disciplines (dans l'archéologie, le folklore, l'ethnographie) ont été dans les dernières années tout à fait étroits. C'est vrai que fréquemment les rencontres ne se sont pas faites entre les quatre pays, mais seulement entre pays plus rapprochés, comme la Finlande et l'Estonie, l'Estonie et la Lettonie, la Lettonie et la Lituanie séparément.

4. Les résultats, mentionnés ci-dessus, dans le rapprochement entre les institutions scientifiques des pays baltiques ne sont sans doute pas encore particulièrement considérables, mais ils sont nés de nécessités pratiques et ils se développent organiquement. C'est pourquoi nous pouvons espérer que de tels liens scientifiques se resserreront encore dans l'avenir.

Pour y aider, la Commission Nationale Estonienne de Coopération Intellectuelle a décidé, conformément aux résolutions de Kaunas en 1935, de constituer une sous-commission scientifique particulière, qui est chargée de trouver les moyens plus détaillés de développer la collaboration des institutions scientifiques.

Cette sous-commission est présidée par F. Linnus, directeur du Musée National Estonien, membre de la Commission Nationale Estonienne; y ont été encore appelés: H. Moora, professeur, directeur de l'Institut d'Archéologie de l'Université, O. Loorits, maître de conférences auxiliaire, directeur des Archives du Folklore Estonien, S. Karling, professeur, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université, O. Liiv, maître de conférences auxiliaire, directeur des Archives Centrales de l'Etat à Tartu, F. Puksoo, directeur de la Bibliothèque de l'Université de Tartu, membre de la Commission Nationale.

Comme la liste des membres le montre, dans la composition de cette sous-commission figurent aussi les représentants d'archives et de bibliothèques scientifiques, qui n'avaient

pas été prévus dans les résolutions de Kaunas. Mais d'autre part manquent encore les représentants des sciences exactes et naturelles.

5. Cette sous-commission a examiné des questions de collaboration scientifique entre les pays baltiques et elle est arrivée aux points de vue suivants :

A. Il est souhaitable d'établir entre les institutions scientifiques des pays baltiques, dans la mesure du possible, une collaboration étroite. Cette collaboration devrait être dirigée, d'une part, de manière à faciliter et, dans certains cas, coordonner les travaux scientifiques dans tous les pays intéressés, et d'autre part tendre à faire figurer de concert ces pays dans diverses manifestations de caractère international, comme les congrès, les expositions etc.

B. Comme base à cette collaboration on pourrait prendre les résolutions correspondantes de la première Conférence Interbaltique de Coopération Intellectuelle à Kaunas. Il serait désirable d'étendre la collaboration à des institutions comme les archives, les bibliothèques scientifiques, les instituts bibliographiques etc., ainsi que d'y inviter des représentants des sciences exactes et naturelles.

C. Comme règle générale de collaboration scientifique il faudrait exiger que tous les savants des pays participant au congrès aient dans chaque pays voisin les mêmes droits d'utilisation, de copie et de publication des collections que les savants du dit pays.

D. Comme moyens particuliers pour encourager la coopération scientifique, outre ceux mentionnés dans les résolutions de Kaunas, les suivants sont encore recommandables :

a) échange des publications scientifiques (proposition de M. Karling) ;

b) échange des exemplaires du dépôt légal de manière que dans chaque pays il se trouve au moins un exemplaire des éditions des autres pays intéressés (proposition de M. Puksoo) ;

c) prêt des éditions, des dessins, des photographies, des documents, des œuvres d'art aux institutions scientifiques des pays intéressés soit pour les besoins des recherches soit pour l'organisation d'expositions spéciales, etc. (proposition de MM. Liiv et Karling).

Note. La liste des institutions qui présentent suffisamment de garantie pour la conservation et la restitution des objets et des documents prêtés, sera composée par la Commission Nationale de Coopération Intellectuelle de chaque pays et sera communiquée aux commissions des autres pays (proposition de M. Puksoo);

d) communication réciproque des sujets de recherche (proposition de M. Liiv);

e) copie réciproque, entre les pays intéressés, des catalogues, des listes et des archives (proposition de M. Liiv).

E. Pour obtenir une collaboration plus étroite il est recommandable de créer, en cas de nécessité, des sous-commissions plus spéciales entre quelques branches particulières (musées, archives etc.). Ces sous-commissions pourraient travailler auprès des Commissions Nationales de Coopération Intellectuelle.

F. Il serait souhaitable de continuer la participation commune des états baltiques aux expositions et aux congrès internationaux et d'organiser dans la mesure du possible en commun des expositions, des conférences et des soirées pour faire connaître les dits pays dans les plus grands centres européens.

G. Si pour la réalisation de quelques-unes des tâches proposées ici (par exemple C et Db) une action législative était nécessaire, les Commissions Nationales auraient à adresser à leurs gouvernements les propositions appropriées.

H. De même il serait souhaitable de soumettre à l'examen des gouvernements des pays participant au congrès si quelques conventions internationales, avantageant les institutions scientifiques et culturelles, dont la mise en vigueur entre les états membres de la Société des Nations n'est pas à attendre de sitôt, ne pourraient pas être conclues entre les états baltiques comme pactes régionaux. Comme exemple

on pourrait citer le projet de convention internationale pour „le rapatriement des objets d'intérêt paléontologique, archéologique, historique ou artistique, perdus ou volés ou ayant donné lieu à une aliénation ou exportation illicite“.

Il est à prévoir que quelques-unes des propositions présentées ici peuvent exiger une assez longue période de préparation. La plupart d'entre elles pourtant sont telles que la réalisation en serait possible sans grandes difficultés et que les éléments pour une coopération scientifique en existent déjà pratiquement. En tous cas il faut mettre l'accent sur les contacts réciproques entre les diverses institutions et les diverses personnes grâce à des spécialités plus étroites, de manière que l'organisation reste simple, autant que possible, et que les coopérants en tirent un profit direct pour leur activité.